



SECTION EUROPENNE – LEGTA BOURGES LE SUBDRAY

Depuis septembre 2012, les élèves de bac technologique STAV ont la possibilité de s'inscrire en section européenne et de tirer avantage de cette option facultative pour le bac.

L'inscription se fait en début de première, sur la base du volontariat. Elle comporte deux heures de cours par semaine : une heure de DELE (Discipline Enseignée en Langue Etrangère), de l'agronomie en anglais pour travailler le vocabulaire et les bases techniques liés à la matière, et une heure d'anglais basée sur diverses activités pour travailler la prise de parole (jeux de rôle, travail sur le vocabulaire, doublage de vidéos...).

Ces heures en effectifs réduits permettent une ambiance de travail décontractée propice au développement de la confiance en soi et à la prise de parole en anglais.

L'option section européenne s'évalue par un CCF au cours de l'année de terminale. Les points au dessus de la moyenne sont des points bonus pour l'obtention du bac.

De plus, les élèves ayant suivi l'option pourront voir la mention "section européenne" inscrite sur leur diplôme du baccalauréat, mention reconnue partout en Europe.

